

Projet Lyon excellences - LYNX

*Synthèse du dossier
à l'attention des instances des partenaires du projet*

Introduction

Ce document, à l'adresse des instances des membres du consortium, a pour objectif de synthétiser les éléments constitutifs du dossier de réponse à l'appel à projet, avant une consultation complète de celui-ci, préalable au passage dans les instances.

Dans le cadre de l'appel à projet PIA4 « *Excellence sous toutes ses formes* », les établissements Université Lyon 1, Université Lyon 2, Université Lyon 3, VetAgro Sup, l'INSA Lyon, Centrale Lyon, Mines de Saint-Étienne et l'ENTPE ont décidé de soumettre une réponse commune pour un projet académique ambitieux. Ce projet rassemble également le CHU/Hospices Civils de Lyon, le Centre Léon Bérard, le Centre Hospitalier le Vinatier et CPE Lyon pour former un consortium sous une marque commune. Les organismes de recherche CNRS, INSERM, INRAE, INRIA et l'IFPEN, sont partenaires du projet. L'établissement coordinateur du projet est l'Université Lyon 1.

Ce projet n'impose aucune fusion, intégration ou transformation institutionnelle des établissements : ils conservent leur personnalité morale et juridique. L'Université Lyon 1 souhaite se transformer en Établissement Public Expérimental (EPE) et porter une nouvelle marque. Aussi bien dans sa conception que dans sa mise en œuvre, le projet n'interfère nullement avec les prérogatives des établissements et n'affecte pas leur autonomie pour tout ce qui ne relève pas de la politique commune inscrite dans ce projet.



1. Contexte et ambition du projet

Contexte

Les établissements du consortium regroupent environ 3 300 enseignants-chercheurs et plus 1 100 chercheurs faisant partie d'une centaine d'unités de recherche et de fédérations de recherche, ainsi que 3100 personnels BIATSS. Le consortium représente ainsi l'essentiel des forces de recherche et de formation du site et constitue un pôle scientifique de tout premier ordre. Les établissements d'enseignement supérieur du consortium offrent une grande diversité de formations qui couvrent les grands champs disciplinaires : santé humaine et animale, sciences, ingénierie, sciences humaines et sociales.

L'ensemble de ces formations accueillent 115 000 étudiants. Les activités de recherche du consortium sont structurées au sein d'unités mixtes de recherche, une grande partie d'entre elles sont communes à plusieurs établissements. Ces unités opèrent dans un large spectre de champs de recherche, s'étendant de la recherche fondamentale à la recherche appliquée et ont tissé une forte relation avec le tissu économique local et national.

Les Hospices Civils de Lyon regroupent 13 hôpitaux publics d'excellence réunissant toutes les disciplines, médicales et chirurgicales, avec une mission de soin, de recherche et d'enseignement. Les Hospices Civil de Lyon sont le deuxième CHU de France. Ils regroupent une communauté de 23 000 personnels, dont 5 700 médecins. Le Centre Léon Bérard est à la fois établissement de soins, centre de recherche et pôle d'enseignement dédié à la cancérologie et pratiquant des approches pluridisciplinaires dans ses trois missions. Il compte 1600 personnels et développe des activités de recherche avec l'objectif de comprendre les mécanismes fondamentaux qui conduisent à la formation des cancers. Le centre hospitalier Le Vinatier est l'établissement lyonnais référent en psychiatrie et santé mentale.

Ambition

L'ambition est d'inscrire le site de Lyon dans une nouvelle dynamique académique pour positionner les activités des établissements partenaires au meilleur niveau international et assurer la visibilité de l'ensemble avec un établissement portant la marque du site, l'Université Claude Bernard Lyon 1 étant déjà positionnée dans les 10 plus grandes universités françaises. Le projet vise à répondre à des grands enjeux sociétaux nécessitant des approches multi ou transdisciplinaires et une stratégie académique co-construite par les établissements d'ESR, les CHU et les ONR, soutenue par une politique concertée de moyens.

Une autre ambition partagée est le développement des sciences avec et pour la société, le renforcement du continuum recherche-valorisation-société, la promotion de l'innovation sous toutes ses formes et du transfert technologique.

La réalisation de ces ambitions repose sur plusieurs actions structurantes :

- **Développer une stratégie académique permettant la mise en synergie des forces du consortium au sein de quatre axes (Academic and societal priorities - ASP)**, basée sur des programmes ambitieux de recherche transdisciplinaire et une offre de formation de haut

niveau, adossée à la recherche (master, doctorat) et profitant pleinement des synergies entre les partenaires du consortium. Ces programmes transdisciplinaires, fédérant les forces du site autour de défis scientifiques et sociétaux pourront à terme redessiner le contour des unités de recherche et mettre en place de nouvelles formations en lien avec les métiers de demain ou à destination de la communauté universitaire et du grand public. Les établissements porteurs du projet s'engagent dans le cadre de programmes labellisés et dans le soutien de thématiques émergentes à orienter une partie des emplois sur ces thématiques communes dans le cadre d'une stratégie RH globale concertée.

- **Transformer nos pratiques et nos modes d'organisation en soutien à notre stratégie académique** : transformation numérique au service de la recherche et de la formation, stratégie RH incitative et partagée avec les ONR et les CHU, respect des plus hauts standards en matière de pratiques scientifiques, open science, éthique ...
- **Mettre en place une marque à forte visibilité internationale**, facteur d'attractivité pour le site : la marque sera portée par l'EPE, construit à partir de l'Université Lyon 1, en lien avec les hôpitaux.
- **Se positionner en particulier comme un acteur de référence en France dans le domaine de la santé** en développant le lien entre établissements hospitaliers, universités, écoles et ONR ...
- **Développer une politique coordonnée d'attractivité nationale et internationale.**

Il convient de souligner que, sur son volet scientifique, le projet est ouvert à tous les établissements du site, membre ou non du consortium.

2. Description du projet

Les membres du consortium ont initié un processus collaboratif d'identification des défis et des verrous scientifiques, de la spécificité de la réponse lyonnaise et de l'impact attendu à terme sur les quatre **ASP**.

L'ambition scientifique du consortium s'articule autour des quatre ASP suivants :

- Global health
- Environmental changes
- Sustainable materials and manufacturing
- Changing societies

Pour répondre à ces enjeux, le projet LYNX repose notamment sur des **Programmes scientifiques labellisés**, bâtis sur une synergie recherche-formation, éléments fondateurs et transformants pour le site. D'autres dispositifs en soutien à la formation et à la recherche viendront soutenir l'ambition du projet.

Les programmes ont une durée variable, pouvant aller jusqu'à 10 ans.

Pour prétendre à la labellisation, un programme doit répondre à un cahier des charges qui comprendra notamment les éléments suivants :

- Démontrer sa capacité de mise en synergie des forces du site ;
- Démontrer sa pertinence au regard des priorités scientifiques du consortium ;

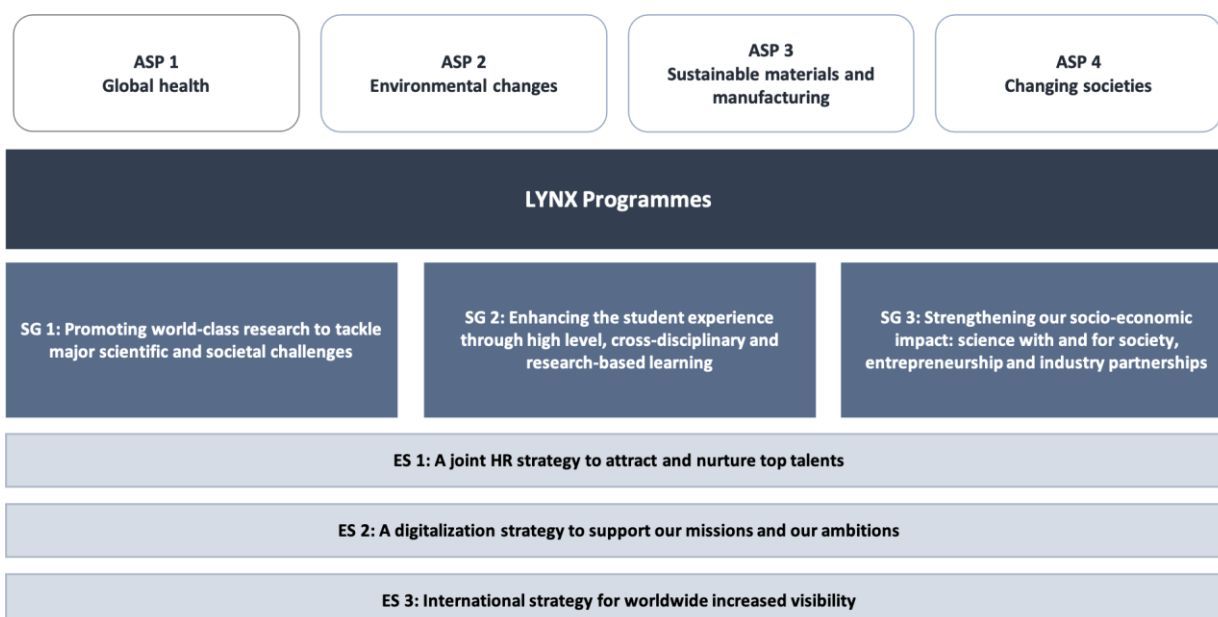
- Renforcer le lien formation-recherche et le cas échéant proposer une nouvelle offre de masters en relation avec des formations doctorales ;
- Faire preuve d'un fort potentiel de visibilité et d'attractivité internationale en s'appuyant sur des collaborations internationales de haut niveau dans le domaine de la recherche ;
- Être en capacité d'obtenir des co-financements (projets nationaux et internationaux, financements public ou privés...);
- Proposer une feuille de route avec des jalons et objectifs.

Un programme pourra bénéficier de tous les outils de soutien à la recherche du projet LYNX et s'appuyer sur des outils PIA (Labex, EUR, Equipex ...).

La **labellisation des programmes** se fera comme suit : après le dépôt d'une lettre d'intention afin de vérifier le respect du cahier des charges, les dossiers complets sont évalués par un Scientific Advisory Board (SAB – voir plus loin) sur la base de trois avis d'experts internationaux et d'auditions des porteurs de programmes. Le Conseil des membres, composé des membres du consortium, décide du financement des programmes sur la base de l'avis du SAB. Les programmes labellisés sont dotés d'une autonomie de fonctionnement et mettent en œuvre leur stratégie via une feuille de route. Un comité de suivi s'appuyant sur les avis du SAB sera mis en place. Il accompagnera le lancement des programmes et s'assurera du respect de la feuille de route. La labellisation d'un programme constitue un **engagement pour le consortium** à lui attribuer les moyens, notamment en ressources humaines, par l'ouverture de postes dans un ou plusieurs des établissements impliqués.

Architecture du projet

Le projet porte une stratégie de transformation et de renforcement du soutien à la recherche, à la formation et à l'innovation, articulée autour de trois objectifs (Strategic Goals- SG) : promotion d'une recherche de rang mondial pour adresser des grands enjeux sociétaux (SG1) ; renforcer l'expérience des étudiants par des formations transdisciplinaires de haut niveau adossées à la recherche (SG2) et notre impact socio-économique (SG3). Ces objectifs seront déclinés selon trois leviers stratégiques (enabling strategies - ES) d'attractivité RH (ES1), de soutien digital (ES2) et d'internationalisation (ES3)



Projet LYNX

AAP Excellence sous toutes ses formes – PIA4

3. Pilotage et gouvernance

Gouvernance du projet

Le projet est gouverné par le **Conseil des membres** qui arrête les orientations stratégiques, et engage les financements au regard des avis du Scientific Advisory Board. Il vote le budget et décidera du processus d'évaluation des différents projets. Dans le cadre des actions et programmes du consortium, il fait des propositions de profils d'emplois soumises aux instances des établissements membres, dans le cadre de leurs campagnes d'emplois. Les décisions du conseil seront prises avec une majorité qualifiée des 2/3, chaque établissement disposant d'une voix.

Le Conseil des membres sera présidé par le président de Lyon 1/EPE, assisté d'un bureau. Le **bureau** est composé de trois membres qui, avec le président, représentent les quatre domaines disciplinaires suivants : sciences, santé, ingénierie et SHS.

Le Conseil s'appuie sur deux instances dont il nomme les membres :

- Un **comité scientifique** dont la composition assure une représentation équilibrée des domaines disciplinaires du consortium. Il favorise l'émergence de programmes par défis sociétaux, analyse les projets à l'échelle du consortium et assure leur suivi en lien avec les comités d'animation des ASP. Il mène une réflexion prospective sur les différents volets académiques (formation, recherche, partenariats, RH). Il soumet ses propositions au Conseil des membres.
- Un **Scientific Advisory Board (SAB)**, composé d'experts de rang international, couvrant les grands champs disciplinaires du consortium. Il est chargé d'évaluer la cohérence et la trajectoire de l'ensemble du projet. Il émet des recommandations et fait des propositions sur les priorités et les projets à mener. Il est indépendant dans son évaluation.

Gestion budgétaire

La gestion budgétaire du projet sera assurée par un **service à comptabilité distincte (SACD)** (au sens de l'article L-714-2 du Code de l'éducation). Ce service sera rattaché à l'Université Claude Bernard Lyon1, puis au futur Établissement Public Expérimental, une fois créé. Le conseil des membres constitue le conseil de gestion composé d'un représentant par établissement membre du consortium. Chaque membre dispose d'une voix délibérative.

La direction administrative du service sera assurée par un directeur administratif nommé sur proposition du Conseil. Une convention constitutive précisera le domaine d'intervention du consortium et son organisation administrative, budgétaire, comptable et financière, en conformité avec les dispositions du Code de l'éducation.

La demande de financement du projet auprès de l'ANR est d'environ 150M€, répartis de la manière suivante :

- 70% pour les programmes et 30% pour les actions transversales et les projets émergents ;
- 60% seront affectés à la masse salariale, 25% pour le fonctionnement, 15% pour l'investissement.